



## SOMMAIRE

Editorial	1
Dossier : Le bilan 2005	2 à 4
Mission possible	3
Plus respectueux donc moins onéreux	4
Les Intrus du RESTE	4
Attention aux faux amis	4
Tous acteurs du tri	4

## Trieur : un métier qui mérite notre respect

Le contenu de notre sac jaune est trié manuellement par des hommes et des femmes : les trieurs.

C'est grâce à leur travail que nous pouvons revaloriser une partie de nos déchets.

Nous devons donc être vigilants sur la qualité de nos sacs jaunes afin que nos trieurs n'aient pas à manipuler de déchets souillés.

Merci à tous, de respecter les consignes de tri et ainsi améliorer leurs conditions de travail.

# Le palmarès du tri 2005

Pour son dixième numéro, la Feuille du Tri vous propose le bilan complet de l'année 2005. Celui-ci démontre les économies réalisées **grâce à vos efforts**.

Depuis l'ouverture du centre de valorisation des déchets de Beaucaire, notre attention se porte plus que jamais sur **la qualité de vos déchets**. Une qualité toujours meilleure permet, à tous, de réaliser des économies sur le traitement.

Malheureusement, l'année 2006 ne se profile pas de façon si positive. En effet, la fin de l'année 2005 entachée par des cadavres de volailles, de sangliers, des restes de repas, des épluchures, du ciment et d'autres éléments incongrus dans les sacs jaunes génèrent des nuisances pour le tri des emballages qui se répercuteront sur les coûts généraux.

Je tiens à vous informer que nous avons atteint la « zone rouge ». Il devient donc impératif que votre « effort de tri » redevienne un geste d'éco citoyen.

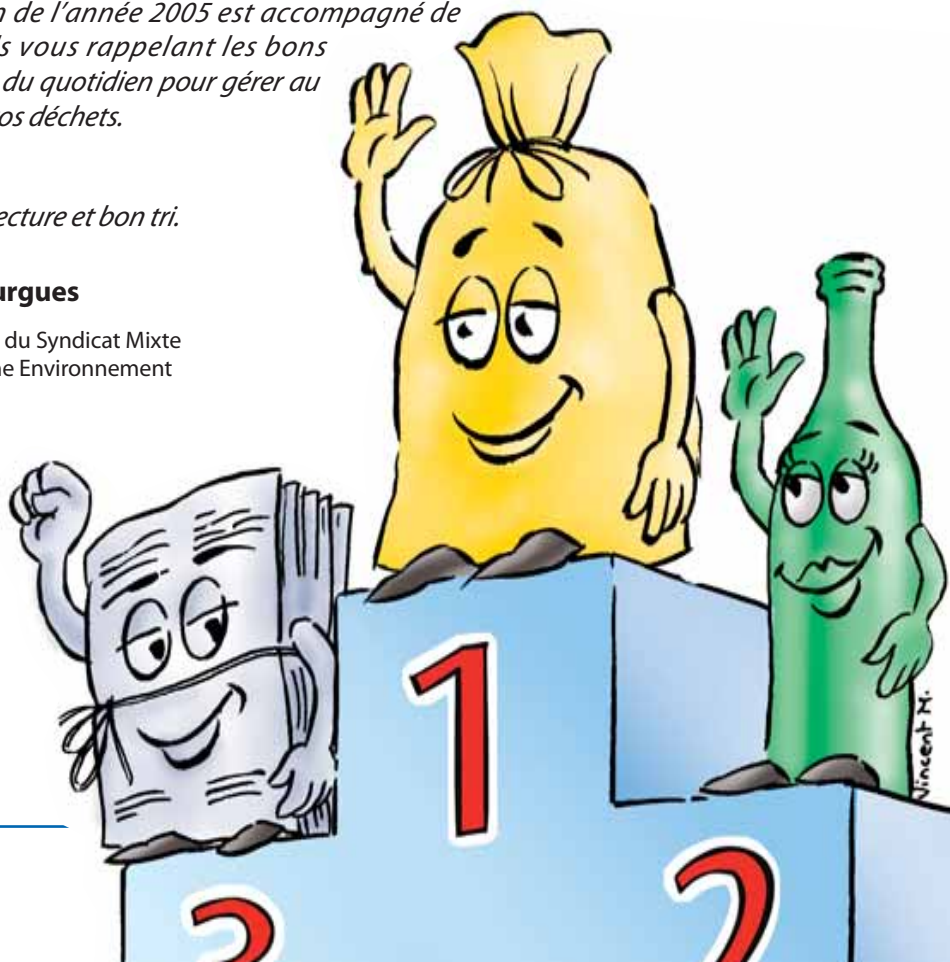
Le bilan de l'année 2005 est accompagné de conseils vous rappelant les bons réflexes du quotidien pour gérer au mieux vos déchets.

Merci.

Bonne lecture et bon tri.

**Jean Burgues**

Président du Syndicat Mixte  
Sud Rhône Environnement



**Sud Rhône  
Environnement**

SYNDICAT MIXTE



Pour toute information sur le tri,  
nous sommes à votre disposition au :

**04 66 59 06 51**

Courriel : [srenv@wanadoo.fr](mailto:srenv@wanadoo.fr)

Pour les communes du SIRN :

**N° Vert 0 800 88 44 74**

APPEL GRATUIT Depuis un poste fixe



# De belles performances... poursuivons nos efforts

Le bilan 2005 est encourageant ! il met à jour pour l'année passée une progression du tri des déchets destinés au recyclage et une baisse du volume de la poubelle grise : le RESTE.

## Les événements marquants

### Un nouveau Centre de Valorisation des Déchets

L'année 2005 a été marquée par l'ouverture d'un Centre de Valorisation des Déchets basé à Beaucaire.

Ce site intervient sur l'ensemble du traitement de nos déchets avec pour objectif un meilleur respect de l'environnement.

Il accueille notamment :

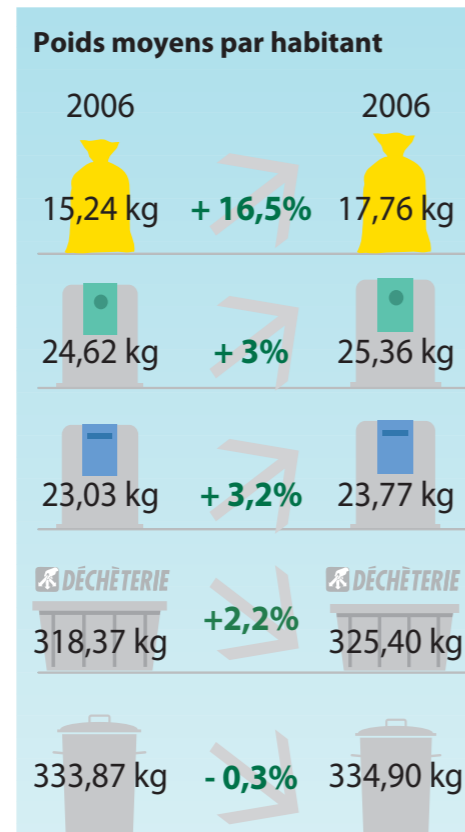
- les sacs jaunes, qui sont triés manuellement sur le site,
- les déchets verts de déchèteries qui y sont traités pour devenir du compost végétal utilisable comme fertilisant agricole,
- les papiers des journaux et magazines que nous déposons dans les conteneurs bleus et qui sont ensuite transportés en usine où ils seront transformés à nouveau en pâte à papier,
- les cartons de déchèteries reconditionnés et orientés eux aussi vers des usines de recyclage en pâte à papier,
- les sacs gris enfin, font peau neuve en 2005 pour recevoir l'appellation de RESTE (RESidus des Tris Effectués). Une fois traités au CVD, ils seront transformés en **éco-compost ménager** : un fertilisant organique utilisable dans l'agriculture (voir notre bulletin Spécial "Retour à la Terre d'octobre 2005").

## Un nouvel arrivant sur la planète Tri

Depuis le mois de Novembre, les habitants de St Pierre de Mézoargues, se sont joints à nous pour pratiquer le tri des déchets ménagers.

Autant de foyers qui participent à économiser des ressources naturelles et à réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement.

## Les chiffres 2005



Comme vous pouvez le constater, l'année 2005 a été marquée par l'augmentation du tri des emballages, du verre et du papier. Vos efforts se font ressentir sur le RESTE qui diminue.

En ce qui concerne les apports en déchèterie, nous pourrions regretter une baisse du volume global. Toutefois, nous vous félicitons car nous avons constaté une réelle progression des apports de déchets les plus polluants sur ces sites où ils pourront être traités, réduisant ainsi leurs effets néfastes sur l'environnement.

A ce sujet, nous vous rappelons que désormais votre vendeur à l'obligation de récupérer les équipements électriques et électroniques qu'il vous a fournis (téléviseurs, ordinateurs, chaînes hi-fi, etc.) ainsi que vos piles et vos batteries.

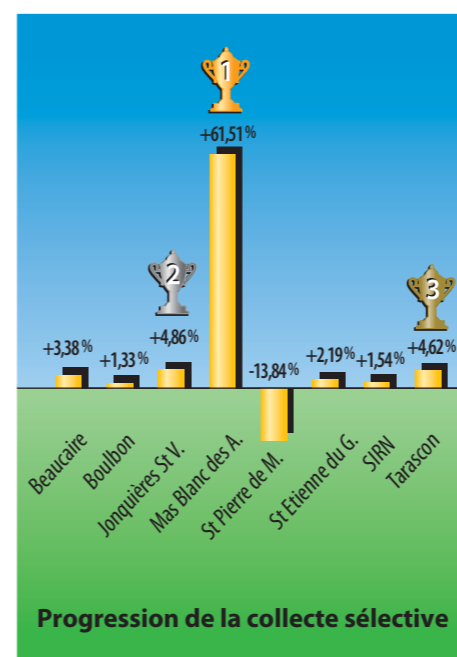
Nous vous encourageons donc à maintenir vos efforts afin que ces déchets n'atterrissent plus dans les sacs jaunes, ni dans le RESTE (sac gris).

## Les victoires du tri

La collecte des déchets recyclables en France augmente en moyenne de 1,5 % par an. Partant de ce constat, nous avons noté la progression réalisée par chaque commune de Sud Rhône Environnement.

Vous pouvez les observer sur les graphiques présentés ici.

Nous pouvons tout d'abord constater



que Mas Blanc des Alpilles fait une énorme progression après une année d'application des consignes de collecte sélective.

D'autres communes telles que Jonquières Saint Vincent, Tarascon et Beaucaire réalisent des efforts non négligeables.

St Pierre de Mézoargues connaît une diminution de près de 14 % pour la collecte du verre et du papier.

En conclusion, les efforts sont payants. Continuons à améliorer nos performances (voir l'article ci-contre : Mission possible).

## Le RESTE

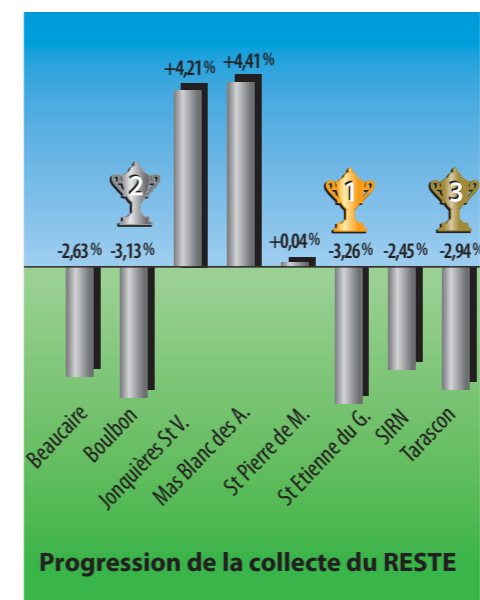
Nous sommes sur la bonne voie comme l'indique le graphique ci-contre puisque

le poids moyen de RESTE par habitant a baissé en 2005.

Si l'on observe les résultats commune par commune, St Etienne du Grés prend la première place du podium avec une diminution de 3,26% pour 2005.

Boulbon et Tarascon, toutes proches, prennent la deuxième et troisième place. Globalement toutes les communes ont vu leur production de RESTE diminuer, c'est tout à leur honneur.

Malheureusement les communes de Mas Blanc des Alpilles et Jonquières St Vincent ont largement dépassé la moyenne



nationale avec une augmentation de plus de 4% de leur poubelle grise.

Nous les encourageons à un petit effort pour faire baisser ces chiffres en 2006.

(Suite du dossier page suivante).



## Mission possible

Votre mission : favoriser une meilleure gestion de vos déchets grâce à de petits gestes quotidiens :

- Respecter les jours et les heures de sortie des sacs indiqués sur votre aide-mémoire. (Si vous avez un doute n'hésitez pas appeler votre mairie).
- Respecter la propreté des points de regroupement (pas de dépôt sauvage).
- Mettre dans le sac jaune uniquement des emballages recyclables vidés, égouttés, pliés ou écrasés.

Les emballages concernés sont les suivants :

- les bouteilles et flacons plastiques,
- les films plastiques,
- les briques alimentaires,
- les petits emballages en carton,
- les emballages métalliques (canettes, boîte de conserve, bidon de sirop, aérosols, barquettes en aluminium...).

• Apporter les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux) dans les colonnes vertes.

• Apporter les papiers propres et non froissés (journaux, revues, publicités, catalogues, feuille de brouillon, papier imprimé...) dans les colonnes bleues.

• Rapporter à votre vendeur vos piles et batteries usagées et vieil électroménager.

• Apporter en déchèterie les gros cartons, piles, les restes de peinture, les déchets verts (taille jardin), les huiles de vidange, l'électroménager, les meubles, les gravats, etc... (sur place, il est important d'attendre et de respecter les consignes du gardien de la déchèterie).

• Mettre dans le RESTE (sacs gris) les déchets non polluants qui ne vont ni dans le sac jaune, ni dans les colonnes (verte ou bleue), ni à la déchèterie.



## Plus respectueux, donc moins onéreux

La qualité du tri s'est améliorée durant l'année 2005. En réduisant l'impact de nos déchets sur l'environnement, nous générons des économies sur les coûts globaux. Ainsi, grâce à la qualité de notre tri, la revente des emballages a généré environ 105 € de recettes par tonne de sacs jaunes triés, contre 25 € en 2004.

Il vous faut donc adopter et maintenir les gestes respectueux des consignes de tri

afin que la baisse de qualité constatée en ce début 2006, n'accroisse pas votre facture.

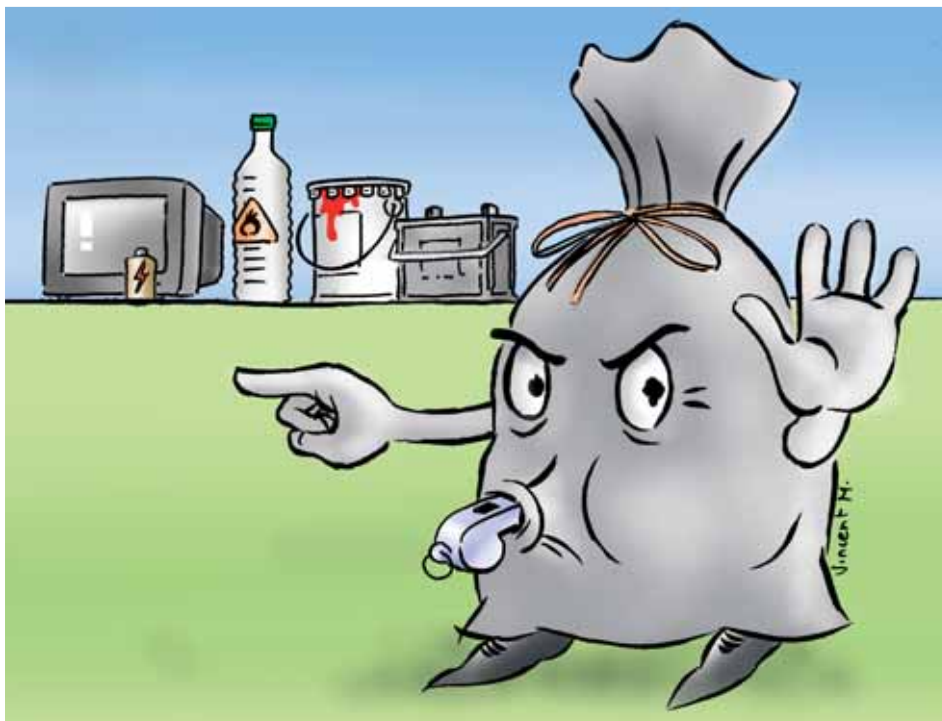
En effet, le coût de traitement des sacs jaunes peut très vite augmenter si la qualité du tri se dégrade.

Nous vous remercions donc pour vos efforts. Comme vous le constatez dans ce bilan, ils sont réellement bénéfiques.

Type de déchet	Poids traité		Coût à la tonne		Coût total
Emballages (sac jaune)	1 101,13 t	x	-105,77 €* =		-116 466,14 €* =
Journaux magazines	1 229,95 t	x	28,19 € =		34 672,29 € =
Verre	1 318,70 t	x	2,90 € =		3 824,23 € =
<b>Total collecte sélective</b>	<b>3 649,78 t</b>				<b>-77 969,61 €* =</b>
<b>Total ordures ménagères</b>	<b>17 649,89 t</b>	x	91,33 € =		<b>1 611 964,09 € =</b>
<b>Total déchèterie</b>	<b>17 051,53 t</b>	x	54,04 € =		<b>921 464,41 € =</b>
<b>Ce que nous payons pour l'ensemble de nos déchets</b>					<b>2 455 458,89 € =</b>
Ce qu'il faudrait payer sans la collecte sélective	38 351,19 t	x	91,33 € =		3 502 613,95 € =
<b>Economies réalisées grâce à la collecte sélective</b>					<b>1 047 155,06 € =</b>

\* Ces chiffres sont négatifs car ici, nous recevons 272 € par tonne d'emballages récupérés dans le sac jaune grâce au produit de leur vente.

## Les intrus du RESTE



Sud Rhône Environnement procède à des contrôles de qualité du RESTE (la poubelle grise). Nous y trouvons fréquemment des déchets qui ne sont pas les bienvenus. Comme vous le savez le RESTE est maintenant utilisé pour produire de l'**éco-compost ménager** qui servira de fertilisant agricole. Pour cette raison, il est important de veiller à en écarter, les piles, les néons,

les petits et gros électroménagers, les gravats, les encombrants, les cartouches d'encre et surtout tous les produits dangereux et toxiques (solvant, peinture, huiles de vidanges...).

Ceux-ci doivent, soit retourner dans les commerces qui les ont fournis, soit être portés en déchèterie.

## Attention aux faux amis

Bien que ce soient des emballages, les pots de yaourts, de fromage blanc, les barquettes de jambon ne vont pas dans le sac jaune. Il en est de même pour les barquettes en plastique de fruits et légumes, celles, transparentes, de pâtisserie viennoiserie ou celles de viande en polystyrène. Le recyclage de ces emballages n'est pas écologiquement et économiquement viable. Nous devons les mettre dans le RESTE (le sac gris). Seuls les pots de yaourt en verre sont recyclables à conditions qu'ils soient apportés dans les colonnes vertes.

## Tous acteurs du tri

La Feuille du tri est le lien de communication privilégié entre les trieurs que nous sommes tous et les professionnels qui tentent de gérer au mieux le traitement de nos déchets.

Vous pouvez nous envoyer vos questions et vos suggestions par courrier ou par courriel. Nous nous ferons un plaisir de les lire et de vous répondre.

Nous restons également à votre disposition pour répondre par téléphone à toutes vos questions liées à la gestion des déchets (voir plus bas).

La Feuille du Tri est imprimée sur papier recyclé. Toutefois, si elle n'est pas déposée dans une colonne bleue, elle ne s'auto-détruit dans la nature qu'au bout d'une année.



Pour toute information sur le tri, nous sommes à votre disposition au :

**04 66 59 06 51**

Courriel : srenv@wanadoo.fr

Pour les communes du SIRD :

